Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations salariales: le Conseil d'Etat souhaite poursuivre les négociations

Le Conseil d'Etat considère comme insatisfaisant l'état actuel des négociations salariales entre les délégations du gouvernement et des associations du personnel. Il reste cependant partisan d'une convention négociée, et propose à ses partenaires de poursuivre le dialogue.

le Conseil d'Etat considère qu'un accord négocié présenterait notamment l'avantage de préserver la qualité des rapports de travail au sein de l'administration. Il estime qu'il reste une marge de manoeuvre pour élaborer une solution plus satisfaisante, pour les collaborateurs de l'Etat, que l'initiative parlementaire demandant la suppression de l'indexation et des augmentations annuelles légales pour 1998. C'est pourquoi il propose aux représentants du personnel de reprendre la négociation. Son objectif reste d'aboutir à une convention qui pourrait être proposée au Grand Conseil comme alternative à l'initiative parlementaire.

Conformément aux engagements pris lors des phases précédentes de la négociation, le Conseil d'Etat est prêt à mettre à la disposition de la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) les moyens logistiques nécessaires pour qu'elle puisse organiser une consultation de l'ensemble de ses membres.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 1997